

poisson frais devaient être aménagés dans d'autres ports. La Division du conditionnement et du contrôle de la qualité s'occupe de l'application de la Loi et du Règlement sur l'inspection du poisson de l'Île-du-Prince-Édouard, veille à l'observation des normes de qualité, aide l'industrie du conditionnement à améliorer les méthodes et la productivité et encourage la création de produits nouveaux.

La Division de l'économie et de la statistique fournit de l'aide technique à l'industrie de la pêche dans les domaines de la gestion financière, des analyses de faisabilité et des études statistiques. La Division de la vulgarisation fournit de l'information et dirige des programmes de démonstration sur le terrain, des programmes de formation à l'intention des pêcheurs et des programmes de relèvement des connaissances techniques.

Les pêcheurs et l'industrie de la pêche peuvent bénéficier de prêts accordés par une société de la Couronne habilitée à avancer des fonds aux secteurs de la pêche, de l'industrie, du tourisme et de l'agriculture.

**Nouvelle-Écosse.** L'industrie de la pêche dans cette province occupe une place importante sur le plan économique. La valeur du poisson au débarquement se chiffrait à environ \$195 millions en 1978, et la valeur marchande était d'environ \$350 millions. Les produits de la pêche interviennent pour plus de 30% des exportations de la Nouvelle-Écosse. L'industrie emploie au-delà de 10,500 pêcheurs et 4,500 ouvriers et compte 186 usines de conditionnement du poisson en activité.

Le ministère des Pêches s'occupe de presque tous les aspects de l'industrie de la pêche et contribue à l'élaboration de politiques et programmes du gouvernement fédéral. Les programmes de la Division du développement industriel portent sur les bateaux de pêche, le matériel et l'outillage, les ports et quais, les installations portuaires et les usines de conditionnement. Ils concernent la pêche proprement dite, la manutention, le conditionnement et la commercialisation du poisson et des produits du poisson, fournissent assistance et conseils techniques aux pêcheurs et aux conditionneurs, ainsi que des subventions pour encourager l'accroissement de la productivité. Des prêts sont offerts aux pêcheurs et aux conditionneurs par l'Office de mise en valeur des ressources de la Nouvelle-Écosse.

La Division de l'utilisation des ressources administre des projets en vue de l'utilisation optimale des ressources halieutiques, du conditionnement de ces ressources au plus haut niveau et de la commercialisation des produits à des prix convenables. Ses efforts dans le domaine de l'aquaculture visent la production de ressources halieutiques dans un milieu contrôlé. Son activité est également orientée vers la mise en valeur d'espèces sous-utilisées ou sous-exploitées, la récupération et l'utilisation de poissons normalement rejetés, et l'encouragement à produire plus de poisson pour la table et moins de farine de poisson.

Des programmes de formation à l'intention des pêcheurs commerciaux sont offerts au Centre de formation en techniques de pêche de Pictou, et des cours sont dispensés dans les villages de pêcheurs. Des services sur le terrain sont fournis par neuf représentants des pêches qui entretiennent des rapports avec les pêcheurs et avec tous les segments de l'industrie de la pêche.

**Nouveau-Brunswick.** La pêche commerciale est l'une des plus importantes industries de cette province. Elle emploie environ 6,000 pêcheurs dont les gains annuels se chiffrent à \$35 millions, et 7,000 ouvriers d'usine. La valeur marchande annuelle des produits de la pêche (poissons, mollusques et crustacés) était d'environ \$150 millions en 1977, et 68% de la production exportée était destinée aux États-Unis. La pêche commerciale, maritime et continentale, relève du gouvernement fédéral, tandis que la pêche sportive dans les eaux de la Couronne ressortit au ministère provincial des Ressources naturelles. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick joue un grand rôle dans l'évaluation et la mise en valeur des ressources, la formation des pêcheurs, l'aide financière à l'industrie et la planification à long terme. Le ministère des Pêches entretient des rapports étroits avec d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux intéressés à l'industrie de la pêche.